



SNES-FSU, section académique de Bordeaux

SNES-FSU, section académique de Limoges

SNES-FSU, section académique de Poitiers

À Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur de l'académie de Bordeaux

À Madame la Rectrice de l'académie de Limoges

À Monsieur le Recteur de l'académie de Poitiers

Objet : fin du financement des options facultatives artistiques dans les lycées de Nouvelle-Aquitaine.

Madame la Rectrice, Messieurs les Recteurs,

Nous sommes sollicité-es depuis quelques jours par des collègue-es dans les enseignements artistiques optionnels, apprennent la fin du financement par la DRAC Nouvelle-Aquitaine de ces options artistiques. Ce financement permettait en particulier de rémunérer des interventions de professionnel-les ou d'artistes, en soutien à l'enseignant-e de l'option considérée.

Nous sommes, avec les collègue-es, abasourdi-es devant la brutalité de l'annonce, brutalité qui n'est pas sans rappeler l'épisode récent et fort dommageable du Pass Culture. D'où vient que ce sujet n'ait été abordé à aucun moment, dans les instances ? D'où vient que nous n'ayons pas été destinataires du courrier qui circule ? Que, en tant que représentant-es des personnels, nous ne soyons pas davantage convié-es aux réunions qui se tiennent : ainsi de celle qui a eu lieu le vendredi 18 avril au rectorat de Poitiers ?

La mesure prendrait effet à la rentrée 2025, soit demain, dans la temporalité de nos établissements. Elle pourrait, à terme, compromettre la vitalité de ces enseignements optionnels. C'est ce que nous font savoir, avec une réelle inquiétude, les enseignant-es que nous représentons ici.

Or, ces enseignements participent grandement à l'ouverture culturelle de nos élèves, leur offrent des opportunités remarquables de mieux connaître le milieu de l'art, que ces élèves soient scolarisé-es en milieu urbain, ou, *a fortiori*, dans des territoires ruraux, ou encore issu-es de CSP davantage éloignées de l'offre culturelle. C'est bien à notre institution de remédier aux inégalités d'accès à la culture : les enseignements de spécialité y contribuent bien sûr ; les enseignements optionnels artistiques aussi, mieux encore -aux dires des enseignant-es qui y œuvrent- lorsque les interventions des artistes ou professionnel·les viennent faire écho au travail mené en classe. Pour terminer, une telle décision pourrait avoir aussi des conséquences redoutables sur les acteurs et actrices culturel·les partenaires de nos lycées.

C'est la raison pour laquelle, Madame la Rectrice, Messieurs les Recteurs, nous vous serions reconnaissant-es de bien vouloir nous apporter des précisions sur cette décision, le périmètre qui est le sien, ce qui la motive. Nous vous sollicitons surtout pour que cette décision ne soit pas mise à exécution et ainsi, que nos options artistiques puissent continuer à vivre pleinement et à former nos élèves au plan culturel et artistique.

Veillez croire, Madame la Rectrice, Messieurs les Recteurs en notre attachement profond et sincère au service public d'éducation.

Sonia Meljac, secrétaire académique du SNES-FSU Bordeaux
Christelle Fontaine, secrétaire académique du SNES-FSU Poitiers
Patrice Arnoux, co secrétaire académique du SNES-FSU Limoges
Cécile Dupuis, co secrétaire académique du SNES-FSU Limoges
Marianne Corrèze, co secrétaire académique du SNES-FSU Limoges